

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 51

Artikel: Entre nous, voisine... : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT
dès ce jour au 31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

XIII

— Quelle est cette lumière,
dans la nuit ?
— C'est l'Etoile de Noël !

EST demain Noël, Voisine, ce sont les pe-
tits enfants de l'école qui l'ont dit. Ils cou-
raient dans la rue pour aller plus vite à
la répétition de chant... on les entend d'ici... écou-
tez-les !... ils chantent : Mon beau sapin, Venez ber-
gères et mages; ils chantent aussi : Paix sur la terre,
qui est le plus beau de ces chants, et toute la joie
de Noël brille dans leurs yeux.

C'est que Noël est, avant tout, la fête des petits,
des petits et des humbles. Il faut, comme eux, avoir
confiance, il faut savoir, comme eux, être heureux
d'un cœur simple pour en sentir l'ineffable douceur.
Car, si les enfants demeurent en extase devant le
sapin étincelant de perles et de lumières, c'est qu'ils
s'imaginent rien au monde de plus beau. Et, si
leur petit cœur bat à se briser de joie quand éclate
le cantique de Noël, c'est qu'ils croient à ce qu'ils
chantent !... Paix sur la terre !... Ce sont les enfants
qui ont raison, voyez-vous, et nous serions plus
heureux si nous savions, si nous pouvions « croire »
sans discuter.

La Terre, si l'on y songe, était créée pour pros-
pérer dans la paix et la beauté. C'est la mauvaise
volonté humaine qui en trouble l'harmonie. Regar-
dez dans le petit cercle de famille comme souvent,
déjà, sa quiétude est rompue par la faute d'un de
ses membres. Une pensée mauvaise qui s'échappe,
une parole imprudente qui égratigne le silence...
l'inertie devant le petit malheur qu'un geste eut
pu réparer.

On ne pense peut-être pas assez au devoir qui
incombe à chacun de participer à l'agrément du
joyer, on ne prend pas garde à la nécessité du
sourire qui est comme la lumière du visage.

Voisine, je ne sais pas exactement pourquoi je
vous dis ces choses !... Tenez, voici le sapin préparé
avec ces cent petites bougies, ses noix dorées et
ses chaînes brillantes... Les enfants danseront leurs
rondes autour et nous chanterons avec eux le doux
canticum : Paix sur la terre... N'oubliez pas, Voisine,
c'est demain Noël !

L'Effeuilleuse.



L'ABBAYE DE TSAVORNÉ

ECANDO, demeinde et delon, sti tsautein
passà, no z'ai z'u la premiere fita de nou-
tra novalla abbay: *Union et Paix*, que
cein a età onna tant balla fita. Lâi è venu dau
mondo tant biau que l'età bin pllie galé qu'âo tir
fédérat et qu'on n'a mimement assurà que lo râi
David de Méziré étâi âo banquiet et que l'ant chai
po majo de trâblia.

Dan, lo deqando pe vè six hàore, on gaillâ que
sâ maneyî lo tambou l'a taborena la diana pe lo
velâdzo; ie fasâi crenesâ sa tiesse que cein fasâi
on pucheint dêtertîn pe lè tserrâire. Lè z'homme sè
sant rasseimbiâ dêvant lo collidzo et l'ant betâ lo
brassâ, pu sè sant einmourdzi ti de beinda por allâ
âo z'oustand iò l'ant ferrailî mimero ion. Lâi a bo
et bin z'u dou râ que l'ant étâ courenâ pe duve
galèze pernette que m'arâi z'in fé de lè z'eimbransi.
L'a falîu bâire quauque botolhie de septant'-ion:
è-te pas de bi savâi ! Pu lè râ l'ant promenâ lau
courene pe lo velâdzo, pu... hardi ! lo picoulet, la
moufêrine, la sotiche, tant que vè la miné.

La demeinde, cein l'a étâ bin pllie biau oncora.
L'a falîu batsî lo drapeau nâovo. Clli que n'a pas
vu cein n'a rein vu. Pu l'a falîu rebâre et remedzi,
ni trau pou, ni trau et lè discou l'ant einmourdzi.
Lo syndico l'a dêvesâ dâi vilhie z'abbay de Tsa-
vorné, dinse :

— Dein lo vilhio teimps, lâi avâi dein noutra
counouna cin z'abbay: cliaque de la Granna, de
la Sau, de Vilmergue, dâi Cultivateu et de l'Uni-on.
Cllia z'ique de Vilmergue l'a étâ fondâte lo 25 de
juillet de l'an 1713 pe dâi sordâ de Tsavorné que
sant z'u pe cliaue dêrepenâie de Brémegarte, lo 22
mai, et de Vilmergue lo 25 de juillet 1712. L'a
dourâ quasou dou ceint z'an et l'a étâ partadjâ ein
1873. Apri cein l'ant ruppâ l'abbay dâi Cultivateu
et cliaque de l'Uni-on, bin mau'â propou. Lè pe
vilhie famille de Tsavorné dein sti teimps l'étant
dâi z'Auberson.

Ne vu pas vo redere ti lè biau discou que j'è
ouï : mè foudràî onna ramma de papâ. Respet por
ti leu.

Lo tambou l'a rerolî et no sein parti po la
granta pararda.

Çosse n'étâi pas de la moqua de tsat : dâi dra-
peau, dâi gendarme, la musica avoué dâi z'haillon
de militéro et dâi carlette à galons et à plliematse
verda, lè dêmuzalle, lè dzein dâi sociêtâ et lè z'ein-
fant dâi z'écoule. L'ant bo et bin passâ pe tote lè
riette, po reveni su la pllièce de fita.

Lo delon, l'ant refé on bocon d'abbayî po medzi
lè brosse de la demeinde. Fasâi tant biau et tsaud
que lè dzein l'avant sâi et vo djuro que lo cantî-
nier l'a fé sè ferrette.

L'è dinse que s'è passâie la premiere fita de l'ab-
bayî novalla de Tsavorné.

Pierro-Abram Redzipet.

LE NUMÉRO 17 DE LA CITÉ-DERRIÈRE

LES intéressants articles, que M. L. Mogeon
vient de consacrer, ici-même, aux mémoi-
res laissés par l'archiviste Antoine Baron,
nous ont donné l'idée qu'il n'était pas hors de pro-
pos de rappeler que cet honorable citoyen habita
plusieurs années et mourut, le 11 septembre 1864, à
la Cité-derrrière, dans la maison de l'ancienne cure,
n° 17 actuel (alors n° 22), qui abrite aujourd'hui le
poste de police de la Cité, la chambre des pauvres
passants et celle des arrêts militaires. C'était, sauf
erreur, au 1^{er} étage et l'empreinte du nom de A.
Baron était encore visible, il y a peu d'années, sur
la porte de l'appartement, pour qui savait regarder
avec soin.

M^{lles} Baron, les filles de l'archiviste, y tenaient
une petite école enfantine, dont se souviennent peut-
être encore quelques Lausannois dans la soixantaine.

Le petit jardin, dont parle Baron, est sans doute
celui sur lequel donnent les pittoresques galeries de
la maison, qu'on aperçoit de la route de la Solitude.

Rappelons brièvement, à cette occasion, les états
de service de cette vénérable maison, qui sont sé-
rieux et variés.

Avant la Réforme du XVII^{me} siècle, c'était la Cure
de la Paroisse de la Sainte-Croix, dont dépendait
la ferme de l'Hermitage, à ce que nous a signalé M.
Maxime Reymond. Par la Petite Largition de 1536,
Berne l'octroya à la Seigneurie de Lausanne, comme
les biens des diverses paroisses de la ville, et
elle servit dès lors et pendant 300 ans de cure pour
l'un des ministres.

Dès 1561, c'est le pasteur Loys Treppereau qui
l'occupa, à ce que nous apprend M. le professeur H.
Vuilleumier. C'est peut-être là qu'il faut chercher le
domicile de ses prédécesseurs dans la charge de se-
cond ministre : à savoir Bât Comte (1538-1545), Jac-
ques Valier (1546-1559) qui démissionna avec Viret,
et Jean de Bosc (1559-1561).

D'après le plan Rebeur (1670), cette Cure était, en
effet, dévolue au second ministre (le premier pasteur
étant alors logé à la Madeleine); mais, en 1722, les
indications sont inversées. En 1827, en revanche, on
en est revenu à la destination de la Cure de la Cité-
derrrière au second ministre. Ces changements font
qu'on ne peut préciser de façon absolue la demeure
des pasteurs de Lausanne, que si d'autres données
certaines fixent la chose.

Pour ce qui est de la Cure qui nous occupe, nous
savons que, de 1748 à 1754, c'est David Pavillard
qui y demeura. Il était alors 2^{me} diacre ou 4^{me} pas-
teur. Plus tard, il devint 3^{me} ministre, puis profes-
seur de la chaire dite d'éloquence à l'Académie et
principal du Collège. C'est D. Pavillard qui fut le
précepteur du comte de Lippe-Deilmold et du prince
de Nassau-Weilberg, en séjour dans notre ville. En
1753, c'est chez lui que le père de Edward Gibbon
place celui-ci, encore fort jeune, en pension, pour le
ramener, si possible, à la foi réformée dont il avait
tendance à s'éloigner alors. Gibbon parle de cette
maison de la Cité-derrrière de la façon suivante :

« A la place de mon élégant appartement du Col-
lège de la Madeleine (Magdlen College d'Oxford),
c'est une rue étroite, sombre, la moins fréquentée
d'une ville qui n'est pas belle; une maison vieille
et incommode, une petite chambre, mal bâtie, mal
meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un